

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
AR PREFECTURE DE LA COMMUNE DE MOUTHIERS-SUR-BOËME

016-211602362-20190405-BP\_2019\_TRANSP-8  
Reçu le 12/04/2019

Place du champ de foire

16440-MOUTHIERS-SUR-BOËME

tél : 05.45.67.92.20 fax : 05.45.67.83.38

mairie@mouthiers-sur-boeme.fr

délibération :  
D\_2019\_4\_7

L'an deux mille dix neuf , le vendredi 05 avril à 20 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur CARTERET Michel, Le Maire.

Nombre de conseillers en  
exercice : 23

Date de convocation du : 29 Mars 2019

Présents : 18

**Présents** : Monsieur REVEREAULT Jean, Monsieur BARBE Hugues, Monsieur BORRÉDON Richard, Monsieur CARTERET Michel, Monsieur PONTINI Daniel, Madame LOUVIÉ Catherine, Madame HITIER Marie-Christine, Madame RELET Graziella, Madame COOLEN Anne-Marie, Monsieur RABSKI Jean, Monsieur FOUCHÉ Joël, Madame BERTIN Nathalie, Monsieur NOËL Frédéric, Monsieur PORTE Henri-Renaud, Monsieur SUSSET Bernard, Monsieur NEBOUT Joël, Monsieur CAPLOT Serge, Madame VERGNAUD Isabelle

Votants : 19

**Objet : Affectation de résultats  
d'exploitation 2018 - Régie de  
transport**

**Pouvoirs :**

Madame LHOMME Michèle a donné pouvoir à Monsieur RABSKI Jean

**Absent(s) :**

**Excusé(s) :** Madame LHOMME Michèle, Madame TAMAGNA Véronique, Madame SOULET Sandrine, Madame GROLLEAU Rachel, Monsieur BERCHENY Dorian

**Secrétaire de Séance :** Madame Catherine LOUVIÉ

Fait et délibéré en mairie  
les jour, mois et an que  
dessus.

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Michel CARTERET, Maire,

Au registre sont les  
signatures. Pour copie  
conforme.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de la Régie de transport pour l'exercice 2018 ;

**Statuant** sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2018 ;

**Considérant** que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement de la section d'investissement) ;

**Constatant** que le résultat de clôture 2018 fait apparaître :

- un déficit de fonctionnement de 3 160,65 €
- un excédent d'investissement de 20 889,29 €

**DECIDE**, à l'unanimité, d'affecter le résultat de fonctionnement de la manière suivante :

- Affectation du déficit reporté de fonctionnement (report nouveau débiteur D002) :  
**3 160,65 €**
- Affectation de l'excédent reporté d'investissement (report nouveau créditeur R001) :  
**20 889,29 €.**

**Pour : 19 Contre : 0 Abstention : 0**

Emis le 05/04/2019, transmis en sous-préfecture et rendu  
exécutoire le **12 AVR. 2019**

Le Maire,  
Michel CARTERET.

